

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de ses vœux à la presse, lundi 19 janvier 2015



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est avec une vive émotion que je m'adresse aujourd'hui à vous tous, la grande famille des journalistes qui a été si violemment meurtrie en ce début d'année. Nous l'avons rappelé dimanche dernier, dans un élan de solidarité unanime, nous portons tous le deuil de chacune de ces 17 victimes tombées pour les valeurs de notre République.

Mais je tenais à m'adresser plus particulièrement à vous tous qui avez été touchés dans l'exercice de votre profession, vous tous qui animez le débat public et faites vivre l'information dans notre pays.

Sans vous, sans la liberté de la presse, il n'y aurait pas de démocratie.

Ces fanatiques s'en sont pris à des femmes, à des hommes, mais aussi à ce qui nous rend humain, autrement dit à la culture. Leur acte résonne comme un avertissement : la culture de la haine prospère partout où règne la haine de la culture.

Ce que visaient les tueurs, c'est très précisément ce qui est sacré pour notre démocratie. En 1848, à la tribune de l'Assemblée, Victor Hugo rappelait avec force

- que « le principe de liberté de la presse n'est pas moins essentiel et sacré que le principe du suffrage universel »,
- que « la liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous »,
- qu' « attenter à l'une, c'est attenter à l'autre ».

Aujourd'hui, nous devons nous montrer digne de cette France qui s'est levée, le 11 janvier dernier.

Cet élan de solidarité nous engage à défendre la liberté d'expression et de création mais surtout la liberté et le pluralisme de la presse, l'indépendance des médias et la liberté des journalistes qui sont le cœur battant de notre démocratie.

Je veux rendre hommage aujourd'hui à tous ceux qui exercent chaque jour une liberté d'information dont nous avons pu voir combien elle est fragile et parfois risquée. Vous êtes les garants de cette liberté d'informer et d'être informé qui est gravée dans notre déclaration des droits de l'homme. Les gardiens de celle que Chateaubriand appelait la « première de nos libertés » et dont Voltaire rappelait qu'elle était « la base de toutes les autres ».

Se montrer à la hauteur de ce mouvement, cela signifie résister à la peur, et faire vivre la promesse républicaine.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est aussi pour rappeler que la culture est un front de résistance à l'image de ces millions de stylos levés. C'est un front de résistance qui nous permet de lutter contre tout ce qui éloigne les Français les uns des autres, et de redonner à chacun des raisons d'espérer et un horizon d'avenir commun.

Mais il nous faut résister aussi à d'autres tentations. A celle du repli sur soi, à tous les prêcheurs de haine.

Nous sommes les dépositaires de quelque chose qui nous dépasse, la culture de notre pays. Grâce à elle, nous dialoguons avec nos pères et préparons le monde pour les générations futures. C'est pourquoi aucun enfant de France ne doit demeurer à l'écart de cette culture. Car c'est elle qui assure la cohésion de notre communauté nationale. « Que l'idée de la société s'éteigne dans les esprits individuels, que les croyances, les aspirations de la collectivité cessent d'être senties et partagées, et la société mourra » écrivait Emile Durkheim. C'est par la culture que cette idée de société demeure bien vivante en nous.

Nous devons aussi faire vivre et redonner tout son sens à la promesse républicaine : il est de notre responsabilité que la République touche tous nos concitoyens où qu'ils se trouvent sur notre territoire. Il est de notre responsabilité

que chacun puisse se reconnaître dans ses valeurs. Nous devons ouvrir plus grand encore les portes de la République à chacun de ses enfants pour que plus aucun ne se sente oublié ou ne s'égaré.

La culture, c'est le ferment de la citoyenneté. C'est pourquoi je veux que notre politique culturelle transmette à tous les principes démocratiques fondamentaux que sont la liberté d'expression, d'information et de création.

Pour le ministère de la Culture et de la Communication, le jour d'après, c'est celui où il nous faut redoubler d'efforts. Ce drame nous oblige. Nous n'avions bien sûr jamais perdu de vue notre responsabilité sociale. Mais aujourd'hui, notre ambition doit être plus haute encore.

Pour reconquérir tous les territoires de la République, nous disposons de précieux leviers : 50 ans de politiques culturelles ont maillé notre pays d'un réseau dense qu'il nous faut non seulement préserver mais conforter.

- Notre réseau de bibliothèques est l'un des plus importants au monde avec 16 000 points de lecture, plus que de bureaux de poste ! Pour beaucoup de nos concitoyens, c'est le premier point d'accès à la culture et au savoir.

- Le cinéma est présent partout sur notre territoire avec plus de 2000 salles.

- Les 1200 musées de France, les monuments classés sans oublier les 800 services d'archives, permettent à chacun de se reconnaître dans des valeurs et des références communes. Chaque année, le succès des Journées européennes du patrimoine nous rappelle l'attachement de nos concitoyens à notre héritage patrimonial.

- Les écoles de musique les conservatoires de musique, de danse et d'arts dramatiques offrent l'opportunité d'une réelle transmission et de la participation des jeunes et moins jeunes à la vie culturelle.

- Les lieux de création et de diffusion du spectacle vivant et des arts plastiques, théâtres, scènes et centres nationaux, scènes de musiques actuelles, FRAC et centres d'art contemporain favorisent la rencontre de nos concitoyens avec les artistes et les œuvres partout sur notre territoire.

- Je n'oublie pas les librairies, la vitalité des initiatives associatives et des médias de locaux et de proximité.

Dans ces réseaux exceptionnels, il y a des femmes et des hommes de culture, de compétence, de conviction aussi, des hommes et des femmes qui sont autant d'ambassadeurs de l'ouverture et de la tolérance, de la promesse républicaine pour tous.

C'est à nous de créer une véritable conscience collective autour de valeurs partagées, entretenir le vivre ensemble et construire le désir d'un avenir commun.

Il faut le reconnaître, la République n'a pas tenu toutes ses promesses : il y a encore des publics éloignés que l'on peine à atteindre, il y a encore trop de gens qui ne fréquentent pas nos institutions culturelles de peur de s'y sentir déplacés, il y a encore de trop nombreux territoires où la culture n'est pas accessible partout et par tous, souvent faute de moyens et de passeurs.

Plus que jamais, nous devons être à la hauteur des missions fondatrices de ce Ministère et faire de la culture un vecteur de lien et de justice sociale qui favorise la rencontre de nos concitoyens.

Comme à chaque fois qu'il s'agit de défendre les valeurs de la République et la liberté, la mobilisation du monde de la culture a été très forte et je ne doute pas qu'elle sera à la hauteur du sursaut républicain et de l'élan du peuple français : c'est d'abord ce discours de mobilisation que je voulais vous adresser aujourd'hui.

Concernant plus spécifiquement le secteur de la presse, le jour d'après, c'est celui où nous devons plus que jamais être déterminés à défendre une presse plurielle, libre et indépendante.

La politique que le ministère de la Culture et de la Communication mène en faveur de la presse, à travers une attention et une vigilance constantes aux conditions de travail des journalistes et à la pérennité économique des titres de presse, est au cœur de ses missions.

J'ai apporté tout mon soutien, en décembre, à une proposition de loi sur la modernisation du secteur de la presse qui a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale :

- elle apporte de nouvelles garanties pour la libre distribution de la presse sur le territoire en renforçant les logiques de solidarité coopérative qui, vous le savez, sont un principe fort de l'information pluraliste dans notre pays ;

- elle permet aussi d'encourager l'émergence de nouveaux acteurs de l'information citoyenne à travers la création d'un statut d'entreprise solidaire de presse d'information ;

- elle assure aussi de nouveaux droits pour les journalistes, leur permettant notamment d'accompagner des parlementaires se rendant dans des lieux de privation de liberté.

J'ai aussi eu l'occasion d'annoncer que le gouvernement n'a pas abandonné son ambition de légiférer sur la protection du secret des sources. Nous allons reprendre le travail sur ce sujet qui est un engagement majeur du Président de la République.

Depuis le mois de novembre, j'ai aussi engagé un travail sur les aides à la presse pour encourager une presse libre, indépendante et plurielle :

- tout d'abord en étendant l'aide au pluralisme et le soutien aux titres à faibles ressources publicitaires aux hebdomadaires ou mensuels au-delà des seuls quotidiens ;

- puis en réfléchissant à une définition moins restrictive de la presse « d'information politique et générale » qui bénéficie des aides « ciblées ».

S'agissant plus particulièrement de Charlie Hebdo, je tiens à rappeler la forte mobilisation qui a permis au journal de sortir en kiosque mercredi :

- à travers les abonnements de soutien et les dons des particuliers ;

- à travers la belle démonstration de solidarité de toute la profession qui a accueilli Charlie Hebdo et assuré sa distribution en acceptant que ces recettes aillent au journal seul ;

- l'Etat prend toute sa part dans cet élan de solidarité : le Gouvernement s'engage à verser une aide exceptionnelle directe à la rédaction de Charlie Hebdo pour assurer la poursuite d'activité du titre.

Charlie n'est pas mort, Charlie vivra et avec lui les principes forts qui font de notre presse un des piliers de notre démocratie.

Dès mon arrivée, j'ai souhaité renouer, en les renouvelant, avec les missions fondatrices de ce Ministère auxquelles les Français sont très attachés et qui font de notre pays une référence à travers le monde. Selon moi, ce modèle se décline de trois manières : par le soutien à la création – et en particulier à la jeune création –, l'accès à la culture et le rayonnement européen et international.

Notre pays a toujours pu s'enorgueillir de ses grandes conquêtes culturelles, de sa créativité à la pointe d'un pays en marche. Cet esprit de conquête, je souhaite qu'il anime les principaux chantiers qui marqueront l'année 2015.

La première conquête, c'est celle des moyens financiers. Ces moyens ne sont pas un but en soi – on a trop souvent eu tendance à confondre l'ambition du Ministère et son budget – mais, confortés et même consolidés, ils nous permettent de mettre en œuvre nos priorités.

Le budget de la culture a été préservé pour 2015 et augmentera en 2016 ainsi que l'a annoncé le Premier ministre début janvier. Pour cette année, j'ai également obtenu le dégel anticipé des crédits en faveur de la création ainsi que ceux en faveur de la transmission des savoirs, ce qui est sans précédent.

Je souhaite consacrer ces moyens supplémentaires à ceux qui sont les plus éloignés de la culture, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les zones rurales ou périurbaines.

Parmi mes priorités, la question de l'accès est plus que jamais centrale.

Je veux apporter la culture à tous, parce qu'il est insupportable que dans notre pays certains demeurent à l'écart de la « beauté des choses », pour reprendre l'expression d'Aragon.

Cela passe d'abord par l'éducation artistique et culturelle qui est essentielle pour permettre à tous les enfants un premier contact avec l'art.

A chaque fois que nos valeurs ont été menacées, l'école a constitué un élément de réponse. Parce qu'elle touche tous les enfants de la République : c'est là qu'ils s'épanouissent individuellement et collectivement, là qu'ils développent leur sens critique qui est l'arme la plus redoutable contre toutes les idéologies et tous les dogmes.

C'est souvent grâce à l'éducation artistique et culturelle que les enfants ou les jeunes en situation de décrochage retrouvent le goût d'apprendre ou de trouver, mieux, leur place dans le corps social même si l'éducation artistique et culturelle, c'est aussi tout au long de la vie, et dans tous les lieux de la République.

La semaine prochaine, nous présenterons avec Najat Vallaud-Belkacem notre feuille de route commune en conseil des Ministres.

Cette feuille de route, c'est la traduction concrète de l'ambition que nous avons pour tous les jeunes de la République. C'est aussi une grande avancée qui nous permet de renouveler le partenariat entre la culture et l'éducation nationale qui n'avait pas atteint ce niveau d'ambition et de coopération depuis le plan Tasca-Lang de 2001.

Nous aurons à cœur de développer des actions au plus près des besoins et des attentes : à l'école primaire et dans les zones d'éducation prioritaires.

Parmi les priorités, il y aura :

- la valorisation des pratiques collectives, du chant choral à l'improvisation théâtrale, pour faire de ces expériences culturelles des facteurs de lien social ;
- mais aussi, surtout en ce moment, l'éducation aux médias, à l'image, et la valorisation des médias citoyens pour permettre aux plus jeunes de mieux comprendre ce que recouvre la liberté d'expression. Il faut également apprendre aux jeunes à s'informer pour qu'ils puissent se former une opinion sur le monde sans céder à la facilité des idées simples qui, dans une réalité de plus en plus complexe, sont plus que jamais séduisantes. L'audiovisuel public a un rôle éminent à jouer, et nous y veillerons à l'heure de la finalisation du contrat d'objectifs et de moyens de Radio France et de la définition de la vision stratégique de l'État pour France Télévisions ; le soutien aux médias de proximité

sera réactivé ; enfin, le fonds stratégique du développement de la presse et le fonds de soutien aux radios associatives seront orientés en faveur de l'éducation aux médias, notamment dans les zones délaissées.

L'ambition en faveur de la jeunesse sera bien entendue menée en lien avec la politique de la Ville et le secrétariat d'État à la jeunesse.

Je réunirai après-demain l'ensemble des DRAC pour discuter avec eux des modalités d'action les plus pertinentes pour mieux toucher les « zones blanches » de la culture, celles des quartiers, mais aussi celles des zones rurales ou des zones péri-urbaines délaissées.

Car la question de l'accès se joue aussi, et surtout, sur nos territoires.

La réforme territoriale nous engage à créer les conditions d'une meilleure coordination de l'action culturelle avec les collectivités locales. Sur ce dossier, j'avais, dès mon arrivée, exprimé ma conviction qu'il fallait maintenir une administration déconcentrée de la culture, efficace et proche des territoires.

Cette année 2015 sera aussi celle d'un renouveau des pactes avec les collectivités qui souhaitent affirmer la place de la culture au cœur de leur projet politique. Ces collectivités qui font le choix de la culture, je les soutiendrai et j'irai à leur rencontre sur le terrain pour réaffirmer la vigueur de ce partenariat. Je serai très bientôt à Clermont-Ferrand pour signer ce premier pacte.

Autre ambition prioritaire : le soutien à la création et à son renouvellement.

Au sursaut citoyen doit répondre un sursaut créatif.

Ce que l'on a voulu atteindre c'est la vitalité de l'imagination et de la création, ce que l'on a voulu anéantir, c'est la force subversive de la culture. Nous devons donc redoubler d'imagination et d'insolence et partout, encourager la création sous toutes ses formes et sous ses formes les plus audacieuses. Plus que jamais, et comme j'avais eu l'occasion de l'exprimer devant le Conseil National des Professions du Spectacle en décembre, j'entends défendre notre modèle, et

les artistes qui ont fait le choix de la France, contre les attaques dont ils font l'objet.

Le dégel des crédits en faveur de la création va permettre de conforter ou enrichir les programmations artistiques des institutions : je souhaite qu'il nous permette de proposer des actions de réponse artistique à ce que notre pays a vécu ces derniers jours.

Ce sera le pendant du travail que nous avons à mener, après les décisions du Premier ministre qui définissent un nouveau cadre pour le régime des intermittents du spectacle. Ce travail portera une attention particulière à la question de l'emploi dans ce secteur et j'organiserai, avec François Rebsamen, une conférence sur l'emploi dans le spectacle au mois de septembre prochain.

Par ailleurs, nous devons poursuivre et accélérer notre politique de renouvellement et d'ouverture à la tête de nos institutions culturelles à travers une politique de nomination qui reflète mieux la riche diversité de notre société et qui renforce la place des femmes, encore trop peu nombreuses aux postes à responsabilité. Permettre que ces perspectives de reconnaissance soient ouvertes à tous, c'est aussi lutter contre le sentiment d'abandon de la République.

La présentation du projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine sera un temps fort de la mise en œuvre de la priorité en faveur de la création. Avec ce projet de loi, le Gouvernement affirme son attachement à la liberté de création et aux principes fondateurs qui placent la culture au cœur du pacte républicain de notre pays. Il propose aussi des réformes structurelles importantes de nos politiques patrimoniales, s'agissant notamment des espaces protégés, et facilite l'accès aux œuvres des musées et aux archives, tout en améliorant nos outils d'archéologie préventive. Le projet de loi sera présenté en conseil des Ministres courant mars avant d'être soumis à la représentation nationale, avant la fin du premier semestre.

S'agissant des nouvelles formes de création et des jeunes créateurs : je souhaite aussi définir une politique ambitieuse pour l'enseignement supérieur et la recherche et organiser un temps fort consacré à la jeune création.

Quand je dis jeune création, je pense à la reconnaissance et à la valorisation des esthétiques actuelles – que l'on songe par exemple au renouveau de l'acte créatif grâce au numérique, aux musiques dites urbaines, aux nouvelles écritures de la fiction pour les séries.

Mais je pense aussi à un temps fort dédié aux jeunes créateurs pour mieux les accompagner, de la formation à l'insertion professionnelle, qu'ils soient artistes, musiciens, performeurs, circassiens, auteurs, plasticiens, photographes, écrivains, danseurs ou architectes.

La stratégie nationale pour l'architecture constitue un autre chantier important au service de cette priorité. Ce sera l'occasion d'affirmer notre attachement à la signature française en matière d'architecture mais aussi de nous permettre d'agir directement sur notre cadre de vie, qui est bien souvent la première des fractures sociales et des inégalités.

C'est encore sous le signe du soutien à la création, dont il est un instrument privilégié de diffusion, que je veux placer le chantier de l'audiovisuel public qui joue un rôle indispensable pour rassembler les Français, incarner et promouvoir les valeurs de la République.

Cette année 2015 verra la désignation d'une présidente ou d'un président pour France Télévisions par le CSA. Dans la perspective de cette nomination, j'ai voulu que l'État actionnaire puisse exprimer sa vision stratégique du rôle de France Télévisions, en particulier vis-à-vis de la création et du renouvellement des talents, dont il doit être un puissant moteur ainsi qu'une vitrine.

Ma troisième priorité, enfin, consiste à renforcer le rayonnement culturel de notre pays.

Ces dernières semaines, le monde a vu dans la France meurtrie mais debout, la capitale mondiale de la liberté. Elle a aussi vocation à être celle de la culture. En Europe et dans le monde, la France est à l'avant-poste des combats menés au nom de la culture dont elle est le porte-drapeau. C'est aussi ce qui fait la fierté de nos concitoyens.

Le travail sur l'ouverture 7 jours sur 7 de trois grands établissements, Le Louvre, Versailles et le musée d'Orsay, est engagé. Je porterai une attention toute particulière à la mise en œuvre de ce projet au service de notre politique des publics et d'un meilleur accès de tous nos concitoyens au patrimoine en veillant à ce que toutes les garanties soient apportées pour les conditions de travail des agents.

Cette année est décisive pour l'avenir du droit d'auteur en Europe. La France défendra avec force et fierté auprès de la Commission européenne la préservation du droit des auteurs, véritable moteur de la création. L'Europe doit se rappeler ce qu'elle doit aux artistes et aux auteurs qui sont au fondement de la belle idée d'Europe. Ce sont eux qui, bien avant la construction européenne, ont incarné le projet européen : l'Europe de la culture a précédé celle des nations.

Ce qui fait la fierté de nos concitoyens, c'est que la France est une terre de création pour les artistes du monde entier, qu'elle produit de grands chefs-d'œuvre, comme *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako, et qu'elle accueille depuis toujours les plus grands noms de la littérature, de l'art ou de la musique.

Ce qui fait la fierté de nos concitoyens, c'est le succès des artistes français, dans la musique ou la photographie, l'excellence de notre cinéma qui vient d'être saluée par quatre nominations aux Oscars, notre savoir-faire reconnu dans le secteur du jeu vidéo. A l'heure où la nature des informations et des contenus présents sur internet est au cœur de nos préoccupations, je souhaite mieux valoriser la présence des œuvres culturelles françaises dont la qualité et la diversité contribuent à faire de la Toile un lieu de découverte et d'épanouissement culturel. C'est pour cela que je ferai du développement de l'œuvre légale, de la consolidation du financement des œuvres de cinéma et de l'exportation de nos productions cinématographiques, de la musique et du jeu vidéo, un chantier prioritaire pour 2015.

Lorsque l'on nous interroge sur l'ambition pour notre politique culturelle dans la France du 11 janvier, je crois que ce sont ces conquêtes que nous devons avoir à l'esprit. Car chacune d'entre elles nous permet de rapprocher la culture de

l'ensemble de nos concitoyens et de nous donner des raisons d'appréhender avec confiance notre horizon commun.

Notre tâche est immense. Ce n'est pas uniquement la mienne, c'est la nôtre ; nous n'y parviendrons pas sans une prise de conscience et un sursaut collectif de ce que le monde de la culture peut offrir au pays. J'ai conscience de l'ambition de ces nouvelles frontières mais je sais que vous serez à la hauteur de la noble mission qui nous est confiée pour répondre au défi lancé à notre République et à ses valeurs.

Au moment de conclure, je voudrais convoquer une image, celle des milliers de visages d'anonymes qui recouvrent le dôme du temple des Grands hommes, grâce à l'installation de JR. Les visages de ceux qui font la France d'aujourd'hui et feront celle de demain, hissés au fronton du monument en l'honneur des grands noms de notre Histoire. Voilà l'impératif qui doit guider notre action : faire entrer tout le peuple dans les lieux de la mémoire et lui ouvrir grand les portes de notre République, inviter toutes celles et tous ceux qui ne fréquentent pas les musées ou les lieux de culture de peur de s'y sentir déplacés à répondre à cette injonction citoyenne : « Tous au Panthéon ! »

Notre ambition est là, dans cette citoyenneté républicaine aux millions de visages.

Je vous remercie.